

Synthèse des travaux des inspecteurs stagiaires de l'INSE

Promotion 2021-2023

**Pour une capitalisation des analyses des inspecteurs
stagiaires appuyés par une équipe de supervision**

Amévor AMOUZOU-GLIKPA
Enseignant chercheur, formateur INSE

Brian BEGUE, Thierry HUG
Consultants du Think Tank ODECOL

Sommaire

1. Savoirs remarquables produits par les inspecteurs stagiaires dans le cadre de leurs travaux	3
2. Analyse des résultats des 10 mémoires professionnels	4
1. Identification des chantiers de recherche-action à prolonger	9
2. Synthèse de la supervision lors de la dernière étape d'élaboration des mémoires professionnels	13
Problématique résistante n°1 : Les techniques de documentation des pratiques de prise en charge des élèves en difficulté pour une stratégie de partage de ces analyses	14
➤ Mémoire n°1 : BATCHAZI Tchaa	14
➤ Mémoire n°2 : NAROUKOU Limaniwa	16
➤ Mémoire n°3 : MAWOUEGNA Agbéyitsi	19
➤ Mémoire n°4 : ASSIAH ESSO	22
Problématique résistante n°2 : Les réseaux scolaires comme outil de priorisation des appuis aux terrains en difficulté	23
➤ Mémoire n°5 : ADJA KOADADE	23
➤ Mémoire n°6 : AMAYI Mazalo	25
➤ Mémoire n°7 : AGBA Tamouli	27
Problématique résistante n°3 : La fonction d'inspecteurs au coeur des enjeux de pilotage de proximité du système éducatif en Afrique.....	29
➤ Mémoire n°8 : M. TCHETCHE Egoulou koudjoukabal	29
➤ Mémoire n°9 : M. NABEDE Pouwèdéou	31
➤ Mémoire n°10 : M. GNASSINGBE Abli Pyalo Boyohèwa	33
3. Conclusions des mémoires professionnels	35

1. Savoirs remarquables produits par les inspecteurs stagiaires dans le cadre de leurs travaux

Savoirs n°1 sur la prise en charge des élèves en difficulté :

Il devient possible à partir des recherches de construire une vision plus mature de la prise en charge des élèves en difficulté, en déconstruisant la tendance à "médicaliser" les difficultés scolaires et, par voie de conséquence, les enjeux de la remédiation. Cette tendance se caractérise notamment par une recherche permanente d'interventions spécifiques pour des difficultés spécifiques qu'il faudrait alors le plus possible caractériser finement chez chaque enfant, à l'image d'un diagnostic médical : difficulté attentionnelle, trouble du comportement, retard en matière d'acquis. Ici, tout revient à faire croire aux enseignants qu'un bon diagnostic permettra de trouver le bon médicament. Or, l'interconnexion fréquente de ces difficultés chez les élèves implique alors une prise en charge globale au plus proche des besoins de l'enfant, c'est-à-dire à travers, l'individualisation des apprentissages. C'est cette individualisation des apprentissages qui permet notamment la prise en charge des élèves en grande difficulté. Elle nécessite toutefois l'intégration de matériels didactiques conséquents, tels que des fichiers autocorrectifs et des plans de travail individuel (cf. Techniques de Pédagogie Active promues au Togo). Ce sont ces techniques et ces dispositifs organisationnels qu'il s'agit donc d'investiguer à partir d'un "déjà-là" très conséquent.

Savoirs n°2 sur l'opportunité de constituer des réseaux scolaires :

Les critères d'identification des réseaux scolaires en difficulté ne sont pas clairement définis, et par conséquent, les réseaux scolaires les plus en difficulté ne bénéficient actuellement pas d'interventions particulières pour améliorer leur situation. L'effet établissement, notamment à travers son mode de gouvernance et la manière de partager les responsabilités entre les personnels d'encadrement et les personnels enseignants, joue un rôle important qui doit être au cœur des analyses produites lors des évaluations des établissements scolaires, quelle que soit la nature de l'intervention (conseil, formation, etc.). Dans un réseau scolaire ou une école, il est essentiel d'accorder une place primordiale à la confiance entre les acteurs. La confiance entre les acteurs signifie également qu'ils sont associés à la prise de décision, que leurs points de vue sont pris en compte, et que leurs besoins sont considérés, notamment en ce qui concerne les contenus de la formation continue.

Savoirs n°3 sur l'évolution du métier d'inspecteur :

L'encadrement de proximité constitue un enjeu majeur d'une dynamique managériale qui doit nécessairement allier, notamment, la production de directives top-down (harmonisation nationale et équité territoriale) et l'intégration, dans ses stratégies de pilotage du système éducatif, des retours d'expériences bottom-up (dont le droit à l'expérimentation). C'est donc essentiellement cette fonction de régulation des politiques publiques au niveau local qui nécessite un positionnement plus stratégique des corps intermédiaires tels que les inspecteurs de l'éducation nationale. Ainsi, les planifications sont trop souvent génériques et ne tiennent pas compte des réalités particulières du terrain. La reddition des comptes se fait également sans analyses et interprétation des données locales. Pour pallier à ces difficultés, il s'agit de construire des espaces collectifs de dialogue de gestion où les restitutions d'analyses permettent d'identifier des pistes de réflexion et d'action sur des thématiques retenues comme prioritaires par l'ensemble des acteurs, telles que la question du calendrier scolaire et du temps scolaire, de la cantine scolaire et de l'autonomie alimentaire, de l'absentéisme des enseignants, du travail rémunéré des enfants, ou encore des dérives addictives des écrans numériques et de la perte du pouvoir des grands-parents sur l'éducation des enfants.

**

2. Analyse des résultats des 10 mémoires professionnels

Les dix mémoires professionnels sont finalisés, et les inspecteurs stagiaires seront prochainement invités à soutenir leurs travaux.

L'analyse de ces mémoires finalisés ainsi que des éléments de dialogue partagés dans le cadre de la supervision des co-directeurs des mémoires permettent de dégager un certain nombre de résultats en lien avec les trois problématiques pré-identifiées par le PAPIQ¹. Ces résultats incluent les limites des données des recherches : elles constituent ainsi un essai de formalisation de ce qui est connu, de ce qui a été découvert mais aussi de ce qu'il reste à investiguer au titre des présentes recherches.

Problématique n°1 : travaux de M. BATCHAZI, NAROUKOU, MAWOUEGNA et ASSIAH.

La recherche de pratiques efficaces de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.

Recommandations initiales : La question de la manière de documenter les pratiques reste au cœur de la problématique, car pour apprécier l'efficacité d'une pratique il est nécessaire de stabiliser la manière d'en rendre compte, c'est-à-dire de la documenter.

Analyse des résultats des travaux des inspecteurs stagiaires :

Résultats N°1 : L'identification de caractéristiques spécifiques des élèves en difficulté (retards dans le développement de compétences académiques, des besoins particuliers en matière de soutien, des défis de comportement ou des difficultés d'attention) ne semble pas essentielle pour une intervention efficace, car en réalité il est plutôt difficile de distinguer chez un élève ce qui relève d'un facteur ou d'un autre, tant ils sont étroitement liés. La tendance à « médicaliser » les enjeux de la remédiation revient à faire croire aux enseignants qu'un bon diagnostic permettra de trouver le bon médicament.

Résultats N°2 : L'enseignement différencié et l'individualisation des apprentissages constituent autant de défis quant à leur mise en place effective. Cette différenciation pédagogique qui passe donc par une individualisation des apprentissages nécessite l'intégration de matériels didactiques conséquents, tels que des fichiers autocorrectifs et des plans de travail individuel (cf. Techniques de Pédagogie Active promues au Togo). Or, c'est précisément ce type d'usage qui est au cœur des enjeux liés à la prise en charge des élèves en difficulté sur le temps scolaire.

Résultats N°3 : Les comparaisons des pratiques de remédiation sur le terrain ne peuvent conduire à des conclusions définitives sur leurs efficacités relatives, car ces démonstrations ne sont pas vraiment à la portée des équipes de terrain puisqu'il

¹ Programme d'appui au pilotage la qualité de l'IIEP UNESCO Dakar.

faudrait constituer des groupes témoins (groupes avec et sans remédiation) et tenter ensuite de neutraliser l'effet placebo.

Problématique n°2 : travaux de M. ADJA, AGBA et Mme AMAYI

Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein d'un secteur pédagogique ?

Recommandations initiales : la question de l'organisation du travail des conseillers est pertinente, afin de juger s'il est opportun de mettre les écoles en réseau, et si oui, comment constituer ces réseaux et en faire une cartographie. Attention, il ne s'agit pas de toucher un maximum d'écoles et d'enseignants mais bien d'identifier là où il est plus difficile de réussir et de prioriser une intervention auprès de ces écoles constituées en réseau. La problématique initiale qui vise à tester une intervention concrète d'un inspecteur en appui à un réseau d'écoles identifiées au moyen d'un plan d'action négocié avec les acteurs reste au cœur du travail à poursuivre.

Analyse des résultats des travaux des inspecteurs stagiaires :

Résultat n°1 : Les critères d'identification des réseaux scolaires en difficulté ne sont pas actuellement clairement définis, et par voie de conséquence, les réseaux scolaires plus en difficulté ne bénéficient pas d'interventions particulières pour améliorer leur situation. S'il y a une activité dont le but est de remédier à quelque difficulté ou situation d'insuffisance dans une école, ce n'est pas nécessairement parce que celle-ci est plus en difficulté, mais plutôt parce que cette activité est programmée pour toutes les écoles sur une période donnée. La même activité se déroule alors dans toutes les autres écoles sur la même période. Au niveau des écoles désignées comme plus en difficulté, même si les acteurs sont plus ou moins conscients, rien n'est entrepris de façon active pour répondre à cette situation.

Résultat n°2 : Trois données de la recherche Selon Duru-Bellat et Mingat (1994), permettent de repérer l'importance de « l'effet établissement » :

- « Les chances de réussite scolaire dépendent de l'établissement fréquenté. Quant à la progression des élèves, ces auteurs ont constaté une nette différence entre les écoles indépendamment de leur taille ou de leur localisation géographique, qu'ils soient favorisés ou défavorisés... »
- « L'amélioration du fonctionnement de chaque établissement et le mode de gouvernance, le partage des responsabilités entre les personnels d'encadrement et les personnels enseignants jouent un rôle dans ce processus... »
- « Plus de 50% de la variation des scores en lecture et en mathématiques est expliqué par des différences entre écoles... »

Résultat n°3 : Les thématiques développées lors des activités de formation des enseignants, ne sont pas choisies sur la base d'un diagnostic de besoins en formation des enseignants. Elles sont choisies et planifiées soit par le personnel d'encadrement de l'inspection, soit par le niveau régional, soit par le niveau central. Le plus souvent, le choix est en lien, soit avec les approches méthodologiques en vigueur, soit avec l'actualité telle que l'éducation inclusive, la scolarisation des filles.

Résultat n°4 : Le travail de recherche sur le terrain a permis d'identifier des critères de faisabilité de la mise en réseaux des établissements scolaires qui mériteraient une réflexion prolongée. Ainsi, des critères jugés optimaux sont dégagés pour développer la mise en réseaux : il s'agit notamment :

- de l'effectif des écoles : de trois (03) à cinq (05) groupes scolaires à proximité
- de la distance entre les deux écoles les plus éloignées qui doit être au maximum de 5 km

Résultat n°5 : Les échanges avec les acteurs de terrain ont permis d'établir des critères intéressants pour apprécier l'efficacité des réseaux scolaires, sur la base du modèle de Normand (2005)², mais dont les critères d'efficacité restent à préciser et documenter du point de vue du contexte togolais, par exemple dans le cadre de R/A futures. Quelle que soit la nature de l'intervention dans un réseau scolaire ou dans une école, les auteurs soulignent ici la place primordiale qui doit être accordée à la confiance entre les acteurs. La confiance entre les acteurs signifie aussi qu'ils sont associés à la prise de décision, que leurs points de vue sont pris en compte, que leurs besoins sont pris en compte.

Problématique n°3 : travaux de M. TCHETCHE, NABEDE, GNASSINGBE

**Le métier d'inspecteur : Quelles sont les données de gestion utiles aux corps d'encadrement ?
Rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que rendre des comptes ?
Quelles évolutions de la fonction d'inspecteur pour répondre aux besoins du système éducatif Togolais ?**

Recommandations initiales : Il s'agissait :

- De mettre en relation les missions des corps d'encadrement avec les données de gestion disponibles et leurs interprétations pour le pilotage du système.
- D'initier des pratiques de partage d'analyse des réalités d'un terrain dans le contexte de dialogue de gestion entre deux niveaux de pilotage.
- D'identifier les évolutions dans la manière de remplir les missions d'inspection

Analyse des résultats des travaux des inspecteurs stagiaires :

Résultat n°1 : la nature des données dites manquantes par les directeurs reste ouverte, dès lors que la plupart des directeurs d'établissements scolaires perçoivent un manque de certaines données de gestion. Il est possible que ces données manquantes puissent avoir un impact sur la prise de décisions éclairées, la planification stratégique et la gestion globale de l'établissement. L'identification des données de gestion manquantes est cruciale pour identifier les domaines où des améliorations ou des ajustements sont nécessaires. Cela peut aider les directeurs à prendre des mesures pour collecter les données manquantes, mettre en place des

² Ce modèle détermine cinq conditions d'efficacité d'un réseau scolaire : 1) un objectif commun et explicite en vue d'améliorer continuellement les pratiques de classes, 2) des interactions dynamiques pour développer les compétences professionnelles des membres, 3) des collaborations internes et externes pour enrichir les contenus ; 4) des échanges entre les enseignants et les experts en éducation ; 5) des évaluations claires et transparentes avec des stratégies de remédiation, d'autoremédiation et d'intermédiation.

systèmes de suivi adéquats et s'assurer que toutes les informations nécessaires sont disponibles pour une gestion efficace de l'établissement.

Résultat n°2 : une difficulté apparaît pour la définition d'une responsabilité partagée dans le cadre d'un processus de dialogue de gestion. De la même façon que les planifications sont génériques et ne tiennent pas compte des réalités particulières du terrain, la reddition des comptes se fait également sans analyses et interprétation des données du terrain. A titre d'exemple, les outils de reddition des comptes de l'inspection, tels que les rapports d'activités et les tableaux de suivi-évaluation, ne permettent pas à la hiérarchie de constater les disparités au niveau du territoire de l'inspection. Pour un pilotage de qualité, une démarche participative s'avère indispensable. Il faut donc, à partir d'un dialogue avec les acteurs de terrain, déterminer les situations particulières de chaque école où il est plus difficile de réussir qu'ailleurs, analyser et interpréter ces situations, proposer des pistes de solutions et tester leur faisabilité par des expérimentations. C'est seulement de cette façon que chaque école peut améliorer efficacement la qualité de l'éducation.

Résultat n°3 : L'encadrement de proximité constitue un enjeu majeur d'une dynamique managériale qui doit nécessairement allier notamment la production de directives top down (harmonisation nationale et équité territoriale) et l'intégration, dans ses stratégies de pilotage du système éducatif, des retours d'expériences bottom up (dont le droit à l'expérimentation). C'est donc essentiellement cette fonction de régulation des politiques publiques sur le plan local qui nécessite un positionnement plus stratégique des corps intermédiaires que sont les inspecteurs de l'éducation nationale.

Résultat n°4 : Force est de constater que les activités du personnel d'encadrement sont souvent routinières, avec des comptes à rendre à la hiérarchie au travers des rapports d'activités et des canevas de suivi-évaluation standardisés. Cette façon de rendre des comptes suite à des commandes ne permet de prendre en compte les initiatives propres du personnel d'encadrement auprès de chaque école en vue d'améliorer les situations particulières qui impactent négativement la qualité de l'éducation sur le plan local. Afin de rendre les équipes scolaires autonomes et créer un climat de confiance entre le personnel d'encadrement et les acteurs de terrain, une dynamique de dialogue s'impose entre ces deux niveaux de pilotage (l'inspection et l'école), et les initiatives d'amélioration de la qualité de l'éducation conclues devraient faire l'objet de compte-rendu à la hiérarchie en vue de leur prise en compte dans les stratégies de pilotage du système éducatif.

Résultat n°5 : « Rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que rendre des comptes » exprime la différence entre compléter des tableaux de données et expliciter clairement une situation locale (établissements scolaires de l'IEPP) qui mérite d'être communiquée à la hiérarchie.

Résultat n°6 : Les données collectées sur le terrain ont été utilisées pour construire des espaces collectifs de restitution aux acteurs enquêtés, espaces qui constituent de véritables dialogues de gestion et où la restitution des résultats a permis d'identifier des pistes de réflexion et d'action sur les thématiques retenues comme prioritaires par l'investigation :

- La question du calendrier scolaire et du temps scolaire
- La question de la cantine scolaire et de l'autonomie alimentaire

- La question de l'absentéisme des enseignants
- La question du travail rémunéré des enfants
- La question des dérives addictives des écrans numériques et de la perte du pouvoir des grands parents sur l'éducation des enfants.

Résultat n°7 : Les dialogues de gestion construits dans le cadre de ce travail de recherche constituent alors un essai intéressant de repositionnement des cadres intermédiaires, puisqu'ici, le chercheur est lui-même un cadre des services d'encadrement qui s'est mis en situation de restituer des analyses sur des problématiques de terrain de manière à construire avec les acteurs des pistes d'actions contextualisées.

**

1. Identification des chantiers de recherche-action à prolonger

On peut à ce stade identifier des prolongements aux travaux réalisés qui pourront valablement être présentés lors de la soutenance des travaux dans le chapitre « conclusions » :

Problématique n°1 : travaux de M. BATCHAZI, NAROUKOU, MAWOUEGNA et ASSIAH.

La recherche de pratiques efficaces de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.

Prolongements identifiés (exemples concrets et dispositifs génériques) :

Un exemple concret de pratique qui mériterait davantage d'investigation dans le cadre d'une nouvelle recherche-action qu'il reste à conduire ... :

- Les exercices préparatoires avant la leçon du jour : « *L'organisation de remédiations en dehors des heures de classes sont promues dans certaines écoles pour venir en aide aux élèves en difficulté. Les enseignants organisent des cours de rattrapage en dehors des heures de classe (à 6h00 avant l'entrée en classes, le mercredi soir ou le samedi) ».*
- Questionnement : Quelle est l'organisation arrêtée, qui y participe ? L'horaire est-il pertinent ? Quels sont les contenus précis et stratégies opératoires (donc observées et co-analysées) de mise en œuvre lors de ces séances ? Ces séances peuvent-elles être préparatoires aux séances du jour de manière à entraîner à l'avance les élèves en difficulté pour qu'il réussissent alors en même temps que leurs camarades ... ? etc ...

Des dispositifs génériques dont il reste à analyser les conditions de mises en œuvre :

- Mettre en place des stratégies efficaces de prise en charge des élèves en difficulté ;
- Former les différents acteurs sur la prise en charge des élèves en difficulté ;
- Réaménager les emplois du temps afin de prévoir des plages horaires destinées aux activités de remédiation ;
- Documenter précisément (photo, vidéo ...) des activités de prise en charge des élèves en difficulté et les mettre à la disposition des enseignants ;
- Prévoir un dispositif de suivi des activités de prise en charge des élèves en difficulté.

Des éléments de la problématique qui se précisent :

- Élément n°1 : La remédiation par la répétition ne donne généralement pas de bons résultats. On peut s'interroger sur la nature du « *retour d'information à l'élève pour l'aider à mieux comprendre la matière.* » Et enfin, Il existe d'autres stratégies notamment la remédiation par anticipation (voir <https://www.odecol.org/liste-ressource>)
- Élément n°2 : « *Les élèves identifiés comme ayant besoin de cours de remise à niveau sont regroupés en petits groupes* ». Il s'agirait ici d'effectuer une analyse de la composition numérique de ces groupes car la question du nombre est essentielle !
- Élément n°3 : Comment et à quel moment constituer des « *tête-à-tête entre l'enseignant/tuteur et l'élève* » ?

- Élément n°4 : La liste (ci-dessous) de propositions mériterait un travail d'analyse et de catégorisation en abordant les conditionnalités de mises en œuvre et un descriptif précis des configuration matérielles et organisationnelles requises.

« Les pratiques dominantes de prise en charge des élèves en difficulté sont :

- l'accompagnement personnalisé avec des séances d'apprentissage ;
- le recours à des personnels spécialisés (psychologue, médecins) ;
- le mentorat ;
- les relations de collaboration rapprochée avec les parents ou tuteurs des élèves en difficulté ;
- la mise en place d'une équipe de suivi de la scolarisation des élèves en difficultés ;
- le monitorat ;
- le tutorat ;
- les jeux éducatifs ;
- les groupes de niveau ;
- l'allègement des tâches ;
- l'augmentation du temps d'apprentissage ;
- la diversification des situations d'apprentissage ;
- les cours de rattrapage ;
- le dialogue avec les parents et l'élève ;
- l'adaptation des apprentissages au vécu de l'enfant,
- l'utilisation des fiches autocorrectives ;
- les cours de soutien ;
- les cours de mise à niveau ;
- les cours de répétition ;
- la lecture des sons ;
- les exercices de combinatoire et de syllabation ;
- la lecture des mots »

- Élément n°5 : Se pose la question de la gestion du temps en classe, et par exemple ici de la raison pour que « d'autres horaires soient retenus ». Par ailleurs, quels sont les élèves concernés, leur nombre ... qu'est-ce qui est fait et qui a été observé ? Qu'est-ce qu'en disent les enseignants etc ... ,

« Deux jours dans la semaine sont consacrés par le programme de Plan à ces séances de remédiations qui sont faites suivant les horaires ci-après :- Mercredi : 15h à 17h ; - Vendredi : 17h à 17h 30. Mais en dehors de ces heures, les entretiens que nous avons eus avec plusieurs enseignants de l'inspection Sotouboua-Sud prenant en charge les élèves en difficulté montrent que d'autres horaires sont retenus selon l'initiative de chaque enseignant. Il s'agit des lundis ou des jeudis de 17h à 17h 30. Ou encore les cours de six heures. »

Proposition générique : Ce travail de documentation des pratiques de remédiation pourrait inclure les traces des productions des élèves, qui seraient possibles de prendre en photo, de même qu'une analyse vidéo qui pourrait être conduite en nombre très restreint, mais qui aurait l'avantage de fournir une documentation approfondie de la pratique de classe.

L'utilisation de ces techniques dans un travail complémentaire pourrait certainement conduire à une identification des difficultés des enseignants qui ne se focalisent pas seulement sur des difficultés exogènes à la classe (retard des élèves, absence, réticence des parents pour les cours de remédiation, manque de matériel didactique, manque d'électricité dans les classes), mais se recentrent sur l'analyse de l'efficacité des gestes professionnels des enseignants afin d'aborder les problèmes internes de la classe (problème de lecture et écriture des élèves, problèmes en mathématiques : non maîtrise des techniques opératoires, etc.).

Problématique n°2 : travaux de M. ADJA, AGBA et Mme AMAYI

Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein d'un secteur pédagogique ?

Prolongements identifiés :

Les travaux permettent de dégager une véritable problématique, car ils proposent une configuration de la mise en réseau des établissements qui puisse constituer une solution pratique à l'insuffisance du nombre de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs de l'éducation devant encadrer les enseignants sur le terrain. Il reste toutefois à expérimenter un plan d'accompagnement plus spécifique pour les directeurs censés piloter ces réseaux d'écoles, et à construire des protocoles plus approfondis pour documenter les pratiques de remédiation.

Des éléments de la problématique qui se précisent :

Deux interrogations apparaissent sur les critères proposés par le travail de recherche pour constituer un réseau scolaire fonctionnel :

- Premièrement, comment serait-il possible de mettre en place des échanges entre les enseignants et les experts en éducation dans le cadre du système togolais et précisément dans la dynamique d'une mise en réseau des écoles ?
- Deuxièmement, quels seraient les repères pour mettre en place des évaluations claires et transparentes des réseaux en vue de produire des stratégies de remédiation, d'auto-remédiation et d'intermédiation ? Et que recourent ces termes en matière de pratique et de dispositif ?
 - o Quelles pratiques se sachent derrière cette triple terminologie : remédiation, d'auto-remédiation et d'intermédiation, dans un contexte où il est indiqué la nécessité d'un objectif commun et explicite en vue d'améliorer continuellement les pratiques de classes ... La prise en charge des élèves en difficulté à travers la remédiation peut-elle être la seule vocation des réseaux ?

Plus globalement, une poursuite de ce travail de recherche pourrait être initiée à travers le questionnaire suivant :

- Comment instaurer au sein d'un réseau des échanges entre les enseignants et les experts en éducation ?
- Quels types d'évaluations claires et transparentes permettraient d'élaborer collectivement des stratégies de remédiation ?
- Quelles sont les pratiques pédagogiques, d'auto-remédiation et d'intermédiation initiées dans d'autres systèmes éducatifs ? Sont-elles pertinentes au Togo ?

Problématique n°3 : travaux de M. TCHETCHE, NABEDE, GNASSINGBE

Le métier d'inspecteur : Quelles sont les données de gestion utiles aux corps d'encadrement ? Rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que rendre des comptes ?

Quelles évolutions de la fonction d'inspecteur pour répondre aux besoins du système éducatif Togolais ?

Prolongements identifiés :

Des dialogues de gestion ont ainsi été menés, et à l'issue de réunions de travail des axes d'intervention ont été identifiés pour permettre aux écoles et à l'inspection d'agir concrètement sur les difficultés identifiées. Cependant, la limite du travail de restitution aux acteurs enquêtés réside surtout dans le caractère relativement standardisé des quasi-contrats proposés. Cette réserve permettra toutefois d'orienter des travaux complémentaires ultérieurs, notamment pour tester l'effectivité de tels contrats, leur reformulation et leur régulation, mais aussi éventuellement l'élargissement des thématiques de l'analyse en fonction de nouvelles interventions qui resteront à conduire.

Des éléments de la problématique qui se précisent :

Les travaux permettent d'identifier les trois éléments suivants :

- La question de l'évaluation des établissements : *« De même, les visites d'écoles constituent un contrôle du fonctionnement général de l'école, à travers son apparence physique, et la gestion administrative, pédagogique, financière et les relations sociales. »*
 - Remarque spécifique : c'est dans ces « manières de faire » qu'il reste à analyser, que se jouent les écarts entre le prescrit et le réalisé, plus que dans le déclaratif des acteurs ou le décompte des visites sur le terrain ...
- La question de la mobilisation/responsabilisation des directeurs d'école :
 - Remarque spécifique : Il restera à investiguer des recommandations pour réorienter le travail de proximité des directeurs d'école. Ainsi à titre d'exemple la donnée suivante mériterait des investigations plus poussées car elle constitue précisément ce qui se joue dans l'utilisation des marges de manœuvre des inspecteurs, à savoir la constitution ici d'une équipe de direction collégiale sur un sous-secteur d'écoles :
 - *« Pour atteindre l'EPP Ouvi il faut franchir une rivière à pied. En ce qui concerne Les EPP Oulita plateau et Ayomé todji, il faut gravir la montagne à pied pour y accéder. Pour couvrir ces écoles, un réseau constitué de trois directeurs d'écoles chefs-secteurs est mis sur pied. »*
- La question des dysfonctionnements liés à une prescription de quota :
 - Remarque spécifique : Le politique est-t-il prêt à modifier le statut de cette commande de quota, en faisant passer la norme du côté d'un simple indicateur ?

Une question de fond adressée à l'INSE :

« Nous avons eu de la peine à adapter notre recherche au canevas de l'INSE. Ainsi l'insistance de l'INSE à suivre la méthodologie de recherche standard nous a ralenti dans notre travail car cette démarche nous permet de formaliser des principes sans construire une intervention sur le terrain alors que notre sujet consiste à cela ».

**

2. Synthèse de la supervision lors de la dernière étape d'élaboration des mémoires professionnels

Problématique résistante n°1 : Les techniques de documentation des pratiques de prise en charge des élèves en difficulté pour une stratégie de partage de ces analyses

Mémoire n°1 : de M. BATCHAZI Tchaa, inspecteur au Togo, debriefing du 20 septembre 2023

Mémoire n°2 : de M. NAROUKOU Limaniwa, inspecteur au Togo, debriefing du 23 octobre 2023

Mémoire n°3 : de M. MAWOUEGNA Agbéyitsi, debriefing du 2 octobre 2023

Mémoire n°4 : de M. ASSIAH Ezzo, *le cas du recours à la langue maternelle ou langue locale pour débloquer une situation d'apprentissage*

Problématiques résistantes n°2 : Les réseaux scolaires comme outil de priorisation des appuis aux terrains en difficulté

Mémoire n°5 : de M. ADJA KOADADE Ata Amen Kodjo, debriefing du 3 octobre 2023

Mémoire n°6 : de Mme AMAYI Mazalo, debriefing du 2 octobre 2023

Mémoire N°7 : M. AGBA Tamouli, debriefing en cours

Problématique résistante n°3 : La fonction d'inspecteurs au coeur des enjeux de pilotage de proximité du système éducatif en Afrique

Mémoire N°8 de M. M. TCHETCHE Egoulou koudjoukabalo, debriefing du 19 septembre 2023

Mémoire n°9 de M. NABEDE Pouwèdéou, inspecteur au Togo, debriefing du 18 septembre 2023

Mémoire n°10 de M. GNASSINGBE Abli Pyalo Boyohèwa, debriefing du 19 septembre 2023

Problématique résistante n°1 : Les techniques de documentation des pratiques de prise en charge des élèves en difficulté pour une stratégie de partage de ces analyses

➤ Mémoire n°1 : BATCHAZI Tchaa

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : LA RECHERCHE DE PRATIQUES EFFICACES DE LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES DE CP EN DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE. Cas des élèves de l'IEPP Est-Mono

Objectif du travail de recherche : identifier les normes et les pratiques dominantes en matière de prise en charge des élèves du cours préparatoire en difficulté.

Principales questions de recherche :

- Quels sont l'impact et les avantages des pratiques de prise en charge des élèves du cours préparatoire en difficultés d'apprentissage sur la motivation, l'estime de soi et les résultats académiques des élèves en difficultés d'apprentissage en CP1 et CP2 ?
- Quels sont les défis et les obstacles rencontrés par les enseignants lors de la prise en charge des élèves de CP1 et CP2 en difficultés d'apprentissage ?
 - Quelle est la compréhension actuelle des enseignants vis-à-vis de la question de prise en charge des enfants en difficultés d'apprentissage ?
 - Quelles peuvent être les pratiques efficaces pour venir en aide aux élèves de CP1 et CP2 en difficultés d'apprentissage ?
 - Quelles sont les recommandations pour les enseignants et les autres acteurs du système éducatif afin d'intégrer efficacement les nouvelles pratiques pour une meilleure prise en charge des élèves de CP1 et CP2 en difficultés d'apprentissage ?

Protocole de recherche :

Notre étude a pris en compte les aspects quantitatif et qualitatif. Dans le cadre de l'étude quantitative, des enseignants ont été enquêtés à travers un questionnaire. Nous avons réalisé des sorties dans les écoles enquêtées pour avoir des entretiens directs avec des enseignants.

L'étude quantitative nous a permis de faire une prospection sur les pratiques de prise en charge des élèves en difficultés. L'aspect qualitatif quant à lui nous a donné la lumière sur l'efficacité de ces pratiques, leurs limites et éventuellement faire des propositions de celles à retenir pour une meilleure prise en charge des élèves de CP1 et de CP2 telle que définie dans nos objectifs.

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Les éléments du contexte de la problématique sont très bien posés

- *L'appui aux élèves en difficulté devient ainsi le nouveau cœur de métier des enseignants dès lors que les pratiques de remédiation sont rendues nécessaires.*
- *Hutmacher (1993) le dit très clairement : « le redoublement n'est qu'un indicateur - incertain - des inégalités d'apprentissage. Or, jeter le thermomètre n'a jamais fait tomber la fièvre. La suppression du redoublement est une mesure nécessaire, mais pas suffisante, et que toute solution alternative ne vaudra que par sa capacité à atténuer les disparités*

effectives d'apprentissage. La démocratisation des études se joue sur les acquis réels des générations successives et donc sur les moyens que se donnent les systèmes éducatifs de développer, en lieu et place du redoublement, une véritable individualisation des parcours de formation, fondée sur une organisation scolaire et des didactiques qui permettent une réelle différenciation de l'enseignement, des suivis sur l'ensemble d'un cycle d'étude, une évaluation formative, des méthodes actives dans toutes les classes. »

Des réponses intéressantes (page 80) qui mériteraient d'être analysées afin d'en dégager les conditionnalités de mises en œuvre opératoires ...

Question : Faites-nous une proposition d'un dispositif de prise en charge des élèves du cours préparatoire en difficultés d'apprentissage.

- *Mettre en place des stratégies efficaces de prise en charge des élèves en difficulté ;*
- *Former les différents acteurs sur la prise en charge des élèves en difficulté ;*
- *Réaménager les emplois du temps afin de prévoir des plages horaires destinées aux activités de remédiation ;*
- *Rédiger des activités de prise en charge des élèves en difficulté et les mettre à la disposition des enseignants*
- *Prévoir un dispositif de suivi des activités de suivi de la prise en charge des élèves en difficulté*

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

Ainsi par exemple une pratique qui mériterait davantage d'investigation, sans doute dans le cadre d'une nouvelle recherche-action qu'il reste à conduire à l'issue de ce mémoire ... :

- Les exercices préparatoires avant la leçon du jour : « *L'organisation de remédiations en dehors des heures de classes pour venir en aide aux élèves en difficulté. Les enseignants organisent des cours de rattrapage en dehors des heures de classe (à 6h00 avant l'entrée en classes, le mercredi soir ou le samedi) »*. (page 34)
- Questionnement : Quelle est l'organisation arrêtée, qui y participe ? L'horaire est-il pertinent ? Quels sont les contenus précis et stratégies opératoires (donc observées et co-analysées) de mise en œuvre lors de ces séances ? Ces séances peuvent-elles être préparatoires aux séances du jour de manière à entraîner à l'avance les élèves en difficulté pour qu'il réussissent alors en même temps que leurs camarades ... ? etc ...

L'énoncé de recommandations, soit très génériques soit arbitraires, qui concluent le mémoire ne permettent pas au système de piloter les innovations rendues nécessaires. Ainsi ce mémoire identifie une véritable problématique qu'un nouveau chantier pourrait valablement conduire selon les principes de la recherche-action.

➤ Mémoire n°2 : NAROUKOU Limaniwa

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : La recherche de pratiques efficaces de prise en charge des élèves en difficulté

Objectif du travail de recherche : identifier et analyser l'efficacité des pratiques pédagogiques utilisées au CE pour aider les élèves en difficultés d'apprentissage dans un échantillon d'écoles et de classes de cours élémentaires de l'IEPP Sotouboua-sud de la région Centrale

Principales questions de recherche :

- Comment identifier et mettre en œuvre des pratiques efficaces pour aider les élèves en difficultés d'apprentissage au niveau de l'enseignement élémentaire (CE) afin d'améliorer leurs performances scolaires ?
 - Quelles sont les caractéristiques spécifiques des élèves en difficultés d'apprentissage au CE ?
 - Quelles sont les pratiques pédagogiques couramment utilisées au CE pour aider les élèves en difficultés d'apprentissage ?
 - Quelle est l'efficacité des pratiques de prise en charge des difficultés d'apprentissage observées dans les classes de CE ?

Protocole de recherche :

Pour cette étude, nous allons procéder par un questionnaire, des entretiens avec les différents acteurs concernés, des observations de classe, des documents écrits, des vidéos pour obtenir des informations riches et contextuelles.

- Le questionnaire a été administré aux conseillers pédagogiques, aux directeurs et aux enseignants. Il a permis de recueillir les différentes techniques utilisées pour prendre en charge les élèves en difficulté dans les classes de cours préparatoire (CP), de cours élémentaire (CE) et de cours moyen (CM).
- A l'aide des guides d'entretiens nous avons mené des entretiens après chaque observation de classe pour mieux comprendre le choix des techniques de remédiation par les enseignants.
- Ces observations de classe se sont déroulées dans les six écoles retenues pour la recherche à l'aide des grilles de suivi. Il s'est agi d'observer les enseignants dans leurs pratiques de remédiation avec les élèves en difficulté pour évaluer l'efficacité des approches retenues et en rendre compte.
- Des images ont été prises de certaines séances de remédiation pour une analyse ultérieure plus approfondie.

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

L'enseignement différencié, l'utilisation de stratégies d'enseignement adaptées, l'intervention précoces et l'individualisation des programmes constitue autant de challenges quant à leur mise en place effective.

Cette différenciation pédagogique qui passe par une individualisation des apprentissages nécessitent l'intégration de matériel didactiques conséquent comme des fichiers autocorrectifs par exemple (cf. TPA au Togo). Or c'est précisément ce type d'usage qui devrait être au cœur de ce mémoire ...

Il existe deux stratégies types pour l'organisation des travaux en groupes :

- « *petit groupe d'élèves qui ont des besoins similaires en matière d'apprentissage* », on parlera alors de groupe homogène
- Mais Il est possible, et le plus souvent souhaitable, de constituer des groupes hétérogènes à la condition de réguler les différences de niveaux selon les situations pédagogiques proposées.

« L'identification de caractéristiques spécifiques (retards dans le développement de compétences académiques, des besoins particuliers en matière de soutien, des défis de comportement ou des difficultés d'attention) est essentielle pour une intervention efficace. »

Commentaire : en réalité il est plutôt difficile de distinguer chez un élève ce qui relève d'un facteur ou d'un autre tant ils sont étroitement liés. La tendance à « médicaliser » cette approche revient à faire croire aux enseignants qu'un bon diagnostic permettra de trouver le bon médicament. Le problème ici est que la pharmacie est vie !

« Des comparaisons et des analyses approfondies des pratiques sur le terrain peuvent conduire à des conclusions sur leur efficacité relative. »

Commentaire : Ces démonstrations ne sont pas vraiment à la portée des équipes de terrain car il faut constituer des groupes témoins et neutraliser l'effet placebo.

« Deux jours dans la semaine sont consacrés par le programme de Plan à ces séances de remédiations qui sont faites suivant les horaires ci-après :

- Mercredi : 15h à 17h
- Vendredi : 17h à 17h 30

Mais en dehors de ces heures, les entretiens que nous avons eus avec plusieurs enseignants de l'inspection Sotouboua-Sud prenant en charge les élèves en difficulté montrent que d'autres horaires sont retenus selon l'initiative de chaque enseignant. Il s'agit des lundis ou des jeudis de 17h à 17h 30. Ou encore les cours de six heures. »

Commentaire : Nous sommes là précisément sur la question de la documentation des pratiques observées sur le terrain. Et donc se pose la question de la raison pour que « d'autres horaires sont retenus ». Par ailleurs, quels sont les élèves concernés, leur nombre ... qu'est-ce qui est fait et qui a été observé ? Qu'est-ce qu'en disent les enseignants etc ... ,

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

La remédiation par la répétition ne donne généralement pas de bons résultats. On peut s'interroger sur la nature du « *retour d'information à l'élève pour l'aider à mieux comprendre la matière.* » Et enfin, Il existe d'autre stratégie notamment la remédiation par anticipation (voir : <https://www.odecol.org/liste-ressource> → Une année au CE1, des innovations sinon rien → chapitre IV pp 52 et suivantes ...

« Les élèves identifiés comme ayant besoin de cours de remise à niveau sont regroupés en petits groupes » . Il s'agirait ici d'effectuer une mesure statistique de la composition numérique de ces groupes Car la question du nombre est essentielle !

Comment et à quel moment constituer des « tête-à-tête entre l'enseignant/tuteur et l'élève » ?

« Les pratiques dominantes de prise en charge des élèves en difficulté sont :

- l'accompagnement personnalisé avec des séances d'apprentissage ;
- le recours à des personnels spécialisés (psychologue, médecins) ;
- le mentorat ;
- les relations de collaboration rapprochée avec les parents ou tuteurs des élèves en difficulté ;
- la mise en place d'une équipe de suivi de la scolarisation des élèves en difficultés ;
- monitorat ;
- le tutorat ;
- les jeux éducatifs ;
- les groupes de niveau ;
- l'allègement des tâches ;
- l'augmentation du temps d'apprentissage ;
- la diversification des situations d'apprentissage ;
- les cours de rattrapage ;
- le dialogue avec les parents et l'élève ;
- l'adaptation des apprentissages au vécu de l'enfant,
- l'utilisation des fiches autocorrectives ;
- les cours de soutien ;
- les cours de mise à niveau ;
- les cours de répétition ;
- la lecture des sons ;
- les exercices de combinatoire et de syllabation ;
- la lecture des mots »

Cette liste de propositions mériterait un travail d'analyse et de catégorisation qui dépasse les entrées proposées (pratique intégrée ou complémentaire au fonctionnement de la classe, pratiques collaboratives etc ...) en abordant plus précisément les conditionnalités de mises en œuvre et un descriptif des configurations matérielles et organisationnelles requises.

Les recommandations très génériques, voire formalistes, qui concluent ce travail ne sont pas suffisamment articulées avec les données d'enquête du terrain. Ainsi d'où viennent les « plans individualisés », qu'est-ce qu'un « environnement inclusif où tous les élèves se sentent acceptés et soutenus », ou encore quelles « plateformes où les enseignants peuvent échanger des pratiques efficaces ».

➤ Mémoire n°3 : MAWOUEGNA Agbéyitsi

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : La recherche de pratiques efficaces pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage au cours élémentaire (CE)

Objectif du travail de recherche : identifier et analyser l'efficacité des pratiques pédagogiques utilisées au CE pour aider les élèves en difficultés d'apprentissage dans un échantillon d'écoles et de classes de cours élémentaires de l'IEPP Sotouboua-sud de la région Centrale

Principales questions de recherche :

- Décrire les caractéristiques spécifiques des élèves en difficultés d'apprentissage au CE
- Identifier les pratiques pédagogiques utilisées au CE pour aider les élèves en difficultés et analyser leur efficacité

Protocole de recherche :

- Réalisation d'enquêtes sous forme de questionnaires et d'entretiens qualitatifs auprès des enseignants, des directeurs et des conseillers pédagogiques de 6 établissements de l'IEPP Sotouboua-Sud (l'EPP Tigbada, l'EPP Kpande-Kpande, l'EPP Tchébébé Nord/A, l'EPP Tchébébé Plateau, l'EPP Tchébébé Sud/A et l'EPP)
- Le questionnaire a été administré aux conseillers, directeurs et aux enseignants pour recueillir les différentes techniques utilisées pour prendre en charge les élèves en difficulté dans les classes de cours préparatoire (CP),
- Les observations de classe et les entretiens ont été fait pour comprendre le choix des techniques de remédiation mises en place.
- Des images ont été prises de certaines séances de remédiation pour une analyse plus approfondie.

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Le travail de recherche sur le terrain a permis de réaliser un listage très abouti des pratiques de prises en charge des élèves en difficulté dans l'IEPP Sotouboua-Sud. Comme le conclut le travail de recherche, il y a toutefois bel et bien une différence entre toutes les pratiques que les enseignants disent mettre en place et la façon dont elles sont effectivement mises en œuvre.

Voici un exemple issu du mémoire :

« Deux jours dans la semaine sont consacrés par le programme de Plan à ces séances de remédiations qui sont faites suivant les horaires ci-après :- Mercredi : 15h à 17h ; - Vendredi : 17h à 17h 30. Mais en dehors de ces heures, les entretiens que nous avons eus avec plusieurs enseignants de l'inspection Sotouboua-Sud prenant en charge les élèves en difficulté montrent que d'autres horaires sont retenus selon l'initiative de chaque enseignant. Il s'agit des lundis ou des jeudis de 17h à 17h 30. Ou encore les cours de six heures. »

Nous sommes là précisément sur la question de la documentation des pratiques observées sur le terrain. Et donc se pose la question de la raison pour que « d'autres horaires soient retenus ». Par ailleurs, quels sont les élèves concernés, leur nombre ... qu'est-ce qui est fait et qui a été observé ? Qu'est-ce qu'en disent les enseignants etc ... ,

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

Cette documentation de la mise en œuvre des pratiques constitue un travail qu'il reste à poursuivre au titre de cette recherche, surtout que l'enseignement différencié, l'utilisation de stratégies d'enseignement adaptées, l'intervention précoces et l'individualisation des programmes constitue autant de challenges bien relevés par le travail de recherche.

Cette poursuite du travail de recherche pourra alors être réalisé par un ou deux volontaires d'une nouvelle cohorte d'inspecteurs stagiaires qui seraient alors accompagnés pour développer un protocole d'enquête pour décrire de manière plus approfondi les gestes des enseignants et éventuellement les difficultés de mises en œuvre inhérentes à la gestion de classe en elle-même. En effet, le travail de recherche a permis des observations des pratiques de classe au CP, et un début de documentation de la procédure utilisée pour les cours de soutien. Ce travail peut être poursuivi avec une documentation plus épaisse des gestes des enseignants (ce qu'ils font quand ils attirent l'attention des élèves sur les règles de français, la manière dont ils font instaurer un dialogue autour de ce que les élèves écrivent au tableau)³.

Surtout ce travail de documentation pourrait aussi inclure les traces des productions des élèves qui serait possible de prendre en photo de même qu'une analyse vidéo qui pourrait être conduite en nombre très restreint mais qui aurait l'avantage de fournir une documentation épaisse de la pratique de classe. L'utilisation de ces techniques dans un travail supplémentaire pourra certainement conduire à une identification des difficultés des enseignants qui ne se focalisent pas seulement sur des difficultés exogènes à la classe (retard des élèves, absence, réticence des parents pour les cours de remédiation, manque de matériel didactique, manque d'électricité dans les classes), pour se recentrer sur l'analyse de l'efficacité des gestes des enseignants afin d'aborder les problèmes internes de la classe (problème de lecture et écriture des élèves, problèmes en mathématiques : non maîtrise des techniques opératoires, etc.)⁴.

Un autre objet de recherche qui semble constituer une poursuite du travail actuel est la possibilité d'investiguer davantage les conditions de mise en place des pratiques de différenciation pédagogique auxquelles le travail de recherche actuelle consacre quelques développements sans toutefois qu'il y ait une analyse spécifique des conditions de mise en place de cette différenciation pédagogique.

Or, cette différenciation passe inévitablement par une individualisation des apprentissages qui nécessitent l'intégration de matériel didactiques conséquents comme des fichiers autocorrectifs par exemple (cf. TPA au Togo), fichiers qui surtout correspondent à une palette variée de compétences sur lesquels il devient possible de positionner les élèves de manière individualisée en fonction de leur niveau. Si ce travail est relativement coûteux à mettre en place car d'une part il nécessite une évaluation individuelle des niveaux des élèves mais aussi la mise en place et l'impression de quelques matériels didactiques, et c'est précisément ce type d'usage qui devrait être documenté et ou expérimenté de manière spécifique compte tenu des contraintes des terrains en Afrique.

Ceci constitue à lui seul un objet de recherche/action qui pourrait éventuellement être mis en place par un ou deux inspecteurs volontaires de la nouvelle cohorte d'inspecteurs stagiaires de l'INSE, et qui seraient alors accompagné par la mise en place d'un groupe d'entraînement à l'analyse de

³ Cf. Observation de la séance de remédiation à l'EPP Kpande-Kpande

⁴ idem

pratiques qui ferait alors office d'espace d'analyse de ces initiatives mais aussi d'aide à la constitution d'outils et de ressources pour leur développement.

Une autre plus-value du travail de recherche est d'aborder un début de documentation de pratiques de travaux de groupes notamment avec des groupes d'élèves qui ont des besoins similaires en matière d'apprentissage.

Si le travail de recherche conclu à la pertinence de cette pratique pédagogique car elle permet un soutien personnalisé aux élèves, il est tout à fait possible de prendre de la distance avec ce constat puisqu'il existe deux stratégies types pour l'organisation des travaux en groupes : 1) des petits groupes d'élèves qui ont des niveaux et donc des besoins similaires (groupe homogène), 2) des petits groupes hétérogènes qui constituent également un dispositif pertinent à la condition de réguler les différences de niveaux selon les situations pédagogiques proposées. Les groupes hétérogènes constituent aussi potentiellement un cadre beaucoup plus propice que les gros projets pour faciliter l'apprentissage entre pairs.

Ainsi, une poursuite du présent travail de recherche serait de définir les critères de faisabilité et les conditions d'efficacité de ces différents dispositifs de travaux de groupes y compris d'expérimenter des protocoles sur le terrain à la condition que ces expérimentations soient elles-mêmes analysées et restituées par exemple dans des groupes d'entraînement à l'analyse de pratiques. Il y a là aussi un autre objet potentiel de recherche à conduire par un ou deux volontaires de la prochaine cohorte d'inspecteurs stagiaires.

➤ Mémoire n°4 : ASSIAH ESSO

Titre du mémoire :

Quel cahier des charges pour documenter une pratique : le cas du recours à la langue maternelle ou langue locale pour débloquer une situation d'apprentissage

**

Problématique résistante n°2 : Les réseaux scolaires comme outil de priorisation des appuis aux terrains en difficulté

➤ Mémoire n°5 : ADJA KOADADE

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : Mise en réseaux des écoles primaires d'un secteur pédagogique de l'IEPP Assoli dans la région de Kara dans l'optique de renforcer l'encadrement pédagogique

Objectif du travail de recherche : analyser les conditions d'efficience de la mise en réseau des Établissements scolaires pour renforcer le pilotage des secteurs pédagogiques par les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs du Préscolaire et Primaire

Principales questions de recherche :

- Définir des critères optimaux de mise en place de réseaux scolaires dans un secteur pédagogique de l'IEPP Assoli dans région de la Kara
- Élaborer des repères pour la conception de plans d'accompagnements des réseaux scolaires en difficultés

Protocole de recherche :

- Réalisation d'enquêtes sous forme de questionnaires et d'entretiens qualitatifs auprès de 30 établissements (une quinzaine de conseillers et de directeurs d'écoles interrogés), et ciblage de l'intervention sur deux réseaux en difficulté : Soudou (secteur est), et Tchon – Woro

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Le travail de recherche sur le terrain a permis d'identifier des critères de faisabilité de la mise en réseaux des établissements scolaires qui mériteraient une réflexion prolongée.

Ainsi, des critères jugés optimaux sont dégagés pour développer la mise en réseaux : il s'agit notamment :

- de l'effectif des écoles : de trois (03) à cinq (05) groupes scolaires à proximité
- de la distance entre les deux écoles les plus éloignés qui doit être au maximum de 5 km

Ces deux critères ne sont pas en accord avec la règle de constitution des périmètres scolaires qui énonce que le périmètre pédagogique est un regroupement d'établissements dont le nombre est inférieur ou égal à 10 et dont les deux établissements les plus éloignés sont à une distance inférieure ou égale à 10 km l'un de l'autre. En même temps, le travail de recherche soutient que cette proposition de diminution de l'effectif d'écoles et de la distance préconisée entre les écoles les plus éloignées est une condition pour un fonctionnement optimal des réseaux. Il reste que cette proposition doit davantage être justifiée, quant aux conditions et aux contextes de la recherche qui a abouti à leur élaboration.

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

Le mémoire permet de dégager une véritable problématique car il propose une configuration de la mise en réseaux des établissements qui puisse constituer une solution pratique à l'insuffisance du nombre de Conseillers Pédagogiques et d'inspecteurs de l'éducation devant encadrer les enseignants sur le terrain.

Il reste toutefois à expérimenter un plan d'accompagnement plus spécifique pour les directeurs censés pilotés ces réseaux d'écoles, et à construire des protocoles plus approfondis pour documenter les pratiques de remédiation.

*

➤ Mémoire n°6 : AMAYI Mazalo

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein de l'IEPP lomé-ouest ?

Objectif du travail de recherche : décrire les processus de constitution et les fonctions des réseaux scolaires formels ou informels existants dans l'IEPP Lomé-Ouest pour identifier des stratégies visant à augmenter la fonctionnalité et l'efficacité de ces réseaux

Protocole de recherche :

- Réalisation d'enquêtes sous forme de questionnaires et d'entretiens qualitatifs dans l'IEPP de Lomé-Ouest
- Questionnaire adressé aux 500 enseignants et 200 directeurs d'écoles de l'IEPP, et 252 réponses reçues
- Entretiens réalisés auprès de deux conseillers pédagogiques, et 20 directeurs d'écoles dont 10 d'écoles privées

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Les échanges avec les acteurs de terrain ont permis d'établir des critères intéressants pour apprécier l'efficacité des réseaux scolaires, sur la base du modèle de Normand. Il reste alors très justement à expérimenter la mise en œuvre à partir d'un travail de recherche-action ultérieur.

Deux interrogations apparaissent sur les critères proposés par le travail de recherche pour constituer un réseau scolaire fonctionnel :

- Premièrement, comment serait-il possible de mettre en place des échanges entre les enseignants et les experts en éducation dans le cadre du système togolais et précisément dans la dynamique d'une mise en réseau des écoles ?
- Deuxièmement, quels seraient les repères pour mettre en place des évaluations claires et transparentes des réseaux en vue de produire des stratégies de remédiation, d'auto-remédiation et d'intermédiation ?
- Quelles pratiques se cachent derrière cette triple terminologie : remédiation, d'auto-remédiation et d'intermédiation, dans un contexte où il est indiqué la nécessité d'un objectif commun et explicite en vue d'améliorer continuellement les pratiques de classes ...). La prise en charge des élèves en difficulté à travers la remédiation peut-elle être la seule vocation des réseaux ?

Plus globalement, une poursuite de ce présent travail de recherche pourrait être initiée à travers le questionnement suivant :

- Comment instaurer au sein d'un réseau des échanges entre les enseignants et les experts en éducation ?
- Quels types d'évaluations claires et transparentes permettraient d'élaborer collectivement des stratégies de remédiation ?
- Quelles sont les pratiques pédagogiques, d'auto-remédiation et d'intermédiation initiées dans d'autres systèmes éducatifs ? Sont-elles pertinentes au Togo ?

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

Enfin, bien que ce travail de mémoire soit tout à fait valide, il est à noter que les éléments précisés ci-dessus indiquent les limites de la portée du travail réalisé car l'énoncé des recommandations reste relativement génériques voir arbitraires (voir p. 75 et suivantes), ce qui ne permet pas au système de disposer de savoirs heuristiques pour piloter les réseaux scolaires. Par contre, ce mémoire permet au final de dégager une véritable problématique notamment sur « la manière d'impulser la mise en réseaux des écoles sur un territoire donné » qu'un nouveau chantier pourrait valablement conduire selon les principes de la recherche-action. C'est aussi le mérite de ce premier travail d'investigation très pertinent.

*

➤ Mémoire n°7 : AGBA Tamouli

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : Stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires dans le secteur pédagogique de la région Maritime.

Objectif du travail de recherche : Construire une cartographie simplifiée des réseaux scolaires sur la zone de couverture de l'IEPP AVE donnant lieu à un plan d'intervention concis auprès d'un réseau d'écoles particulièrement en difficulté.

- Définir des critères d'identification des réseaux en difficulté
- Élaborer un plan d'interventions groupées sur 3 semaines sur un des réseaux les plus en difficulté en ciblant les écoles primaires
- Documenter les éléments de ce plan d'intervention auprès de ces écoles primaires et en analyser les premiers résultats

Protocole de recherche :

Notre recherche est de type mixte, c'est-à-dire qu'elle est aussi bien qualitative que quantitative. Le questionnaire a permis de recueillir des données (type quantitatif) que les entretiens ont permis d'approfondir (type qualitatif).

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Les critères d'identification des réseaux scolaires en difficulté ne sont pas actuellement clairement définis et par voie de conséquence, les réseaux scolaires plus en difficulté ne bénéficient pas d'interventions particulières pour améliorer leur situation.

S'il y a une activité dont le but est de remédier à quelque difficulté ou situation d'insuffisance dans une école, ce n'est pas nécessairement parce que celle-ci est plus en difficulté ; mais c'est parce que cette activité a été programmée pour toutes les écoles sur une période donnée. La même activité se déroule alors dans toutes les autres écoles sur la même période. Au niveau des écoles désignées comme plus en difficulté, même si les acteurs sont plus ou moins conscients de la situation de leur école, rien ne se fait de façon active, en lien particulier avec cette situation pour y répondre.

Les thématiques développées lors des activités de formation des enseignants, ne sont pas choisies sur la base d'un diagnostic de besoins en formation des enseignants. Elles sont choisies et planifiées soit par le personnel d'encadrement de l'inspection, soit par le niveau régional, soit par le niveau central. Le plus souvent, le choix est en lien, soit avec les approches méthodologiques en vigueur, soit avec l'actualité telle que l'éducation inclusive, la scolarisation de la jeune fille.

La formulation de recommandations :

- Pour des réseaux scolaires solidement constitués, la base doit être la définition des objectifs clairs. Les acteurs doivent savoir quels sont les objectifs pour lesquels ils sont ensemble et qui les guident. Ainsi, toute initiative et toute action seront suffisamment canalisées pour aboutir aux résultats voulus.
- L'engagement des parties prenantes, telles que les équipes enseignantes, les parents, les élèves, étant indispensable à l'atteinte des objectifs fixés, leur implication dans la constitution des réseaux scolaires est nécessaire. Que tout se fasse avec eux et par eux.

- La collaboration doit être au centre du fonctionnement des réseaux scolaires. Alors des mécanismes doivent être mis en place pour permettre une parfaite collaboration entre les acteurs des réseaux scolaires.
- Pour les enseignants, que la plus grande préoccupation soit leur développement professionnel. Alors, que des programmes soient mis en place pour promouvoir le développement professionnel des enseignants afin de renforcer leurs compétences pédagogiques et favoriser l'innovation.
- Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation afin de mesurer constamment les progrès réalisés au sein des réseaux scolaires par rapport aux objectifs fixés. Ceci permettra éventuellement de procéder aux ajustements si nécessaire

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

L'arrêté N°369/2023/MEPSTA/CAB/SG portant organisation et fonctionnement des périmètres pédagogiques du 23 août 2023 le démontre d'une certaine manière. En effet, ce texte ne définit, en gros, que les critères de constitution des périmètres pédagogiques, les acteurs de ces derniers et leur rôle. Les objectifs de ces périmètres pédagogiques ne sont pas clairement énumérés, les stratégies d'évaluation et de suivi des activités des périmètres pédagogiques ne sont pas définies, pour n'évoquer que ces points.

Quelle que soient le type et la nature de l'intervention dans un réseau scolaire ou dans une école, les auteurs soulignent ici la place primordiale qui doit être accordée à la confiance entre les acteurs. La confiance entre les acteurs signifie aussi qu'ils sont associés à la prise de décision, que leurs points de vue sont pris en compte, que leurs besoins sont pris en compte. Alors, les réseaux scolaires plus en difficulté devraient bénéficier des plans d'intervention qui, non seulement les placent au centre de toute l'organisation, mais aussi sont fonction des difficultés particulières auxquelles sont confrontés ces réseaux.

« Une confiance relationnel forte rend également plus probable la diffusion d'initiatives de réforme dans l'ensemble de l'école, car la confiance réduit le sentiment de risque associé au changement. Lorsque les professionnels de l'école se font confiance et sentent le soutien des parents, ils se sentent en sécurité pour expérimenter de nouvelles pratiques. De même, la confiance relationnelle favorise les échanges sociaux nécessaires entre les professionnels de l'école qui apprennent les uns des autres. Parler honnêtement avec ses collègues de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas signifie exposer sa propre ignorance et se rendre vulnérable. Sans confiance, il est peu probable que des conversations authentiques de ce type aient lieu. » Bryk, A., S. & Schneider, B. (2002).

**

Problématique résistante n°3 : La fonction d'inspecteurs au coeur des enjeux de pilotage de proximité du système éducatif en Afrique

➤ Mémoire n°8 : M. TCHETCHE Egoulou koudjoukabalou

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : Quelles sont les données de gestion utiles aux corps d'encadrement ?

La mise en relation des missions des corps d'encadrement avec les données de gestion disponibles et de leurs interprétations pour le pilotage du système.

Objectif du travail de recherche : mettre en relation les missions des corps d'encadrement avec les données de gestion disponibles et de leurs interprétations pour le pilotage du système.

Principales questions de recherche :

- Est-ce que la mise en relation des missions des corps d'encadrement avec les données de gestion disponibles facilite l'interprétation de ces données pour le pilotage efficace du système ? Quelles sont les missions, rôles et tâches prescrits à l'inspecteur pédagogique de l'enseignement primaire ?
 - Quel est le rôle de l'interprétation des données de gestion disponibles dans l'amélioration du pilotage du système éducatif ?
 - Comment les résultats d'analyses ou de recherches sont-ils partagés entre un niveau spécifique avec d'autres niveaux de pilotage du système éducatif ?
 - Quelles sont les actions nouvelles que les missions d'inspection rendent possibles dans une dynamique d'autonomisation des établissements scolaires ?

Protocole de recherche :

Pour bien mener cette étude, trois techniques ont été adoptées à savoir : la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire, les entretiens. A cet effet, des guides d'entretiens et un questionnaire ont été utilisés.

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

La question de quelles sont précisément, par exemple ici, les actions et les décisions prises dans le pilotage reste ouverte :

- « ... La moitié des inspecteurs (50%) ont déclaré que les données de gestion disponibles ont été utilisées pour suivre le cursus des enfants qui ont suivi un enseignement préscolaire, afin de démontrer l'importance de ce sous-système. Cela met en évidence la valeur des données pour évaluer l'impact de l'éducation préscolaire sur le développement et les performances des élèves. Ces interprétations des données de gestion montrent comment celles-ci peuvent influencer les actions et les décisions prises dans le pilotage des écoles... ».

De même la question de la nature des données dites manquantes par les directeurs reste ouverte :

- « ... Ces résultats mettent en évidence une tendance marquée selon laquelle la plupart des Directeurs d'établissements scolaires perçoivent un manque de certaines données de gestion. Il est possible que ces données manquantes puissent avoir un impact sur la prise

de décisions éclairées, la planification stratégique et la gestion globale de l'établissement. L'identification des données de gestion manquantes est cruciale pour identifier les domaines où des améliorations ou des ajustements sont nécessaires. Cela peut aider les directeurs à prendre des mesures pour collecter les données manquantes, mettre en place des systèmes de suivi adéquats et s'assurer que toutes les informations nécessaires sont disponibles pour une gestion efficace de l'établissement. »

*

➤ Mémoire n°9 : M. NABEDE Pouwèdéou

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : Rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que rendre des comptes ? Des pratiques de reddition à une dynamique de partages des analyses dans le contexte de dialogue entre deux niveaux de pilotage

Objectif du travail de recherche : interroger la manière de rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que se limiter à rendre des comptes dans le contexte de dialogue inspection-école en vue de stabiliser un outil de dialogue de gestion école-inspection permettant de rendre compte des missions autonomes du corps d'encadrement dans le contexte de dialogue avec les acteurs de terrain

Principales questions de recherche :

- Quel compte rendu pour les missions d'encadrement de proximité dans une dynamique de partage des analyses dans le contexte de dialogue inspection-école en dépassant les redditions de compte standards et formalistes, ce qui implique de s'interroger sur : les situations particulières au sein des écoles, sur la manière d'analyser ces situations particulières avec la participation active des acteurs de terrain et sur manière de rendre compte de ces échanges aux autorités éducatives.

Protocole de recherche :

- Réalisation d'enquêtes sous forme de questionnaires et d'entretiens qualitatifs dans l'IEPP de Tchamba-Est

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

La plus-value du travail de recherche peut être notée à travers la très forte densité des témoignages des acteurs de terrain sur les leviers mais aussi les facteurs bloquants pour le développement de la qualité de l'éducation dans les secteurs enquêtés.

Surtout, ce qui semble également remarquable est que les données collectées sur le terrain ont été utilisées pour construire des espaces collectifs de restitution aux acteurs enquêtés, espaces qui constituent de véritables dialogues de gestion et où la restitution des résultats a permis d'identifier des pistes de réflexion et d'action sur les thématiques retenues comme prioritaires par l'investigation :

- La question du calendrier scolaire et du temps scolaire
- La question de la cantine scolaire et de l'autonomie alimentaire
- La question de l'absentéisme des enseignants
- La question du travail rémunéré des enfants
- La question des dérives addictives des écrans numériques et de la perte du pouvoir des grands parents sur l'éducation des enfants pour ça qu'école.

Six dialogues de gestion ont ainsi été menés, et à l'issue de ses réunions, des axes d'intervention ont été identifiés pour permettre aux écoles et à l'inspection d'agir concrètement sur les difficultés identifiées.

La limite du travail de restitution aux acteurs enquêtés réside surtout dans le caractère relativement standardisé des quasi-contrats proposés (en page 52 à 58). Cette réserve permettra toutefois d'orienter des travaux complémentaires ultérieurs à ce mémoire ce qui en constitue son intérêt premier : l'ouverture vers des recherches complémentaires ... notamment pour tester l'effectivité de tels contrats, leur reformulation et leur régulation mais aussi éventuellement l'élargissement des thématiques de l'analyse en fonction de nouvelles interventions qui resteront à conduire.

*

➤ Mémoire n°10 : M. GNASSINGBE Abli Pyalo Boyohèwa

Description de la commande en lien avec le diagnostic du PAPIQ :

Titre du mémoire : « quelles évolutions de la mission de l'inspecteur pour répondre aux besoins du système éducatif togolais ? identification des évolutions dans la manière de remplir ses missions d'inspection dans une dynamique d'autonomisation des établissements scolaires »

Objectif du travail de recherche : analyser les missions de droit et de fait des inspecteurs pédagogiques de la région des plateaux-est afin d'initier des actions d'amélioration des compétences compte tenu des difficultés rencontrées par les inspecteurs et les besoins du système éducatif togolais.

Principales questions de recherche :

Comment la fonction d'inspecteur évolue-t-elle dans l'IEPP d'AMOU-SUD face aux besoins du système éducatif togolais ?

- Quelles sont les missions, rôles et tâches prescrits à l'inspecteur pédagogique de l'enseignement primaire ?
- Quelle est la mission de l'inspecteur pédagogique telle qu'elle est menée dans la réalité dans l'IEPP AMOU-SUD ?
- Qu'est-ce qui explique les écarts entre les missions de droits de l'inspecteur et ce qu'il fait réellement sur le terrain ?
- Quelle marge de manœuvre pour l'inspecteur pour une conciliation des écarts dans l'IEPP AMOU-SUD ?

Protocole de recherche :

La présente étude est une étude exploratoire et descriptive. Il s'agit ici d'explorer les missions de droit et les missions de fait de l'inspecteur, relever les écarts, en identifier les causes et proposer des pistes de solutions pouvant contribuer à les réduire tout en conciliant ces missions dans la perspective d'accroître la qualité de l'éducation. Notre étude se réalisera sur échantillon car toute la population de l'étude n'a pas été prise en compte. Les approches qualitative et quantitative sont combinées dans la présente enquête. Nous procéderons à une enquête par questionnaire, à l'entretien et à l'analyse documentaire. Comme outils d'enquête les questionnaires, les guides d'entretien semi-direct seront élaborés.

Analyse de la plus-value des travaux réalisés en lien avec les débriefings déjà partagés et complétés ici :

Le travail de revue de littérature est très complet, ce qui permet de dégager des axes potentiels d'amélioration qu'il aurait été cependant souhaitable de mieux dégager ... notamment sur les enjeux de l'autonomisation des établissements scolaire. Le mémoire aborde ainsi les trois éléments suivants :

- La question de l'évaluation des établissements : « *De même, les visites d'écoles constituent un contrôle du fonctionnement général de l'école, à travers son apparence physique, et la gestion administrative, pédagogique, financière et les relations sociales.* »

- Remarque spécifique : c'est dans ces « manières de faire », qu'il reste à analyser, que se jouent les écarts entre le prescrit et le réalisé, plus que dans le déclaratif des acteurs, ou le décompte des visites sur le terrain ...
- La question de la mobilisation/responsabilisation des directeurs d'école : « *La forte mobilisation des directeurs d'écoles dans les tâches administrative, notamment dans l'immatriculation des élèves, la rédaction du PTDES, et du CBP a freiné l'encadrement de proximité.* »
 - Remarque spécifique : Il restera à investiguer des recommandations pour réorienter le travail de proximité des directeurs d'école. Ainsi à titre d'exemple la donnée suivante mériterait des investigations plus poussées : « *Pour atteindre l'EPP Ouvi il faut franchir une rivière à pied. En ce qui concerne Les EPP Oulita plateau et Ayomé todji, il faut gravir la montagne à pied pour y accéder. Pour couvrir ces écoles, un réseau constitué de trois directeurs d'écoles chefs-secteurs est mis sur pied...* » car elle constitue précisément ce qui se joue dans l'utilisation des marges de manœuvre des inspecteurs.

Identification d'une problématique de recherche à prolonger :

- La question des dysfonctionnements liés à une prescription de quota :
 - Remarque spécifique : Le politique est-t-il prêt à modifier le statut de cette commande de quota, en faisant passer la norme du côté d'un simple indicateur ?

**

3. Conclusions des mémoires professionnels

Problématique résistante n°1 : Les techniques de documentation des pratiques de prise en charge des élèves en difficulté pour une stratégie de partage de ces analyses

CONCLUSION, Mémoire n°1 : de M. BATCHAZI Tchaa,

Face au nombre élevé d'élèves en difficultés dans nos écoles, nous avons mené cette recherche vise à mettre à la disposition du monde éducatif, des pratiques efficaces de prise en charge de cette catégorie d'élèves souvent laissés sans aucun accompagnement. En le faisant ainsi, nous allons considérablement réduire les taux de redoublements très sensiblement. La recherche a eu pour cadre l'IEPP EST-MONO dans un échantillon de 60 enseignants répartis dans plus de 50 écoles. Pour y arriver, nous avons défini des objectifs visant à rechercher et à documenter les pratiques pour une prise en charge efficace des élèves de CP1 et CP2 en difficultés d'apprentissage. Dans ce sens, nous avons choisi de faire une étude à la fois quantitative et qualitative réalisée grâce à un questionnaire et un guide d'entretien. Le questionnaire a été administré aux enseignants par l'intermédiaire de google form tandis que les entretiens ont été réalisés à la suite des observations de classe dans les écoles enquêtées. Nous avons recueilli des informations à travers la recherche documentaire dans les bibliothèques et sur internet.

L'analyse et le traitement des données recueillies à travers les logiciels SPSS et QDMiner nous ont permis de confirmer nos hypothèses. Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus nous laisse comprendre qu'il n'existe pas de Le développement des pratiques efficace de remédiation passe par le dispositif institutionnel en matière de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage. Ce faisant ainsi, au niveau de chaque école, certains enseignants essaient à leurs manières de mettre sur place des systèmes d'accompagnement des élèves en difficultés. Malheureusement ces systèmes ne fonctionnent pas comme cela se devait car pour une meilleure réussite d'un système de prise en charge efficace des élèves de CP en difficultés d'apprentissage il faut un accompagnement des enseignants pour mener à bien cette tâche. Il ressort de notre recherche que les enseignants n'ont reçu aucune formation en matière de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage. Les activités de remédiation nécessitent une disponibilité en matière de temps. La majorité des enseignants enquêtés déclarent n'avoir pas suffisamment de temps pour se consacrer à l'accompagnement des élèves en difficultés. Ils ajoutent que les emplois du temps sont trop surcharges et qu'il faille prévoir des plages horaires réservées uniquement à la prise en charge des élèves en difficultés.

Dans les écoles visitées, certains enseignants déclarent organiser des séances d'aide à l'endroit des élèves en difficultés. Ces séances sont programmées les mercredis soir ou les samedis matin ou encore les matins très tôt. Connaissant bien l'âge de nos apprenants du cours préparatoire, l'on se demande, combien sont-ils à répondre au rendez-vous des enseignants aux moments indiqués ci-dessus ? les quelques rares qui se présentent ne sont d'ailleurs pas les vrais nécessiteux.

La méthode de répétition à domicile par un enseignant ou un étudiant est proposée comme étant un moyen pour relever le niveau des élèves en difficultés d'apprentissage. Beaucoup d'enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage sont issus des milieux défavorisés. Il serait impossible pour cette catégorie d'enfants de bénéficier de ces séances d'aide qui d'ailleurs payantes. C'est ce

que notre recherche a prouvé en prouvant que les stratégies actuelles de prise en charge des élèves en difficultés ne sont pas bénéfiques aux vrais élèves en difficultés.

Les recommandations

Par rapport aux résultats que nous avons obtenus, nous tenons à faire les recommandations suivantes :

Mettre en place un dispositif institutionnel (de prise en charge efficace des élèves de CP1 et CP2 en difficultés) dans lequel il faut prévoir les dispositions suivantes :

- Les activités de remédiation connues de tous les acteurs, disponibles dans un document et mis à la disposition de tous les enseignants (Élaborer un document et le vulgariser) ;
- Les activités de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage se feront à un moment précis du temps scolaire pour donner la chance à tous élèves d'en bénéficier (Prévoir une plage horaire dans l'emploi du temps réservée aux activités de remédiation)
- Les enseignants seront formés pour la prise en charge des élèves en difficultés (Former tous les enseignants sur l'accompagnement des enfants en difficultés)
- Un mécanisme de suivi et d'accompagnement des activités de remédiation sera disponible (Prévoir un mécanisme de suivi et d'accompagnement des enseignants concernant la prise en charge des élèves en difficultés)

Les limites de la recherche

Nous avons prévu faire une enquête exploratoire concernant l'impact des pratiques actuelles d'accompagnement des élèves en difficultés. Ceci devrait nous conduire à analyser les performances des élèves qui bénéficient des séances de soutien par rapport aux autres qui sont laissés à eux. Nous avons été limités par les contraintes de temps.

Il faut signaler aussi que nous n'avons disposer d'assez de temps pour effectuer un grand nombre d'observations. Aussi n'avons-nous pas eu la chance d'observer des séances de prise en charge des élèves de CP1 ou CP2 en difficultés d'apprentissage.

Perspectives ou ouverture

Nous envisageons à l'avenir élargir notre échantillon et si possible l'étendre aux zones urbaines et prendre en compte l'analyse des performances des élèves bénéficiant des séances de d'accompagnement par rapport aux autres.

CONCLUSION, Mémoire n°2 : de M. NAROUKOU Limaniwa,

Ce mémoire dont l'objectif était d'identifier les normes et les pratiques dominantes en matière de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage dans un échantillon d'écoles et de classes de cours élémentaires de l'IEPP Sotouboua-sud de la région Centrale, a mis en lumière les caractéristiques des élèves en difficulté d'apprentissage au cours élémentaire puis l'importance cruciale des pratiques efficaces pour la prise en charge de ces élèves.

Les défis rencontrés par ces élèves ne peuvent être sous-estimés, mais notre étude a démontré que des approches pédagogiques adaptées telles que les cours de mise à niveau, les séances de soutien, une individualisation de l'enseignement, une collaboration étroite entre les enseignants et les parents peuvent contribuer de manière significative à leur réussite. Il est essentiel que les acteurs de l'éducation poursuivent leur engagement à améliorer ces pratiques, en s'appuyant sur les données et les recommandations suivantes :

- Former les enseignants sur les méthodes d'enseignement adaptées aux élèves en difficulté d'apprentissage à savoir les cours de remise à niveau et les séances de soutien.

- Encourager les enseignants à mettre en place des plans individualisés pour les élèves en difficulté d'apprentissage en tenant compte de leurs besoins spécifiques.
- Faire les cours de remise à niveau ou les séances de soutien en tenant compte des difficultés des élèves.
- S'appuyer sur des exercices pratiques prenant en compte les difficultés des élèves.
- Prôner une collaboration étroite entre les parents et les enseignants.
- Mettre en place des systèmes de données pour suivre les progrès des élèves en difficulté d'apprentissage.
- Créer un environnement inclusif où tous les élèves se sentent acceptés et soutenus, quelle que soient leurs difficultés.
- Créer des plateformes où les enseignants peuvent échanger des pratiques efficaces pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.
- Soutenir la recherche et l'innovation sur les pratiques de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.

Ces recommandations visent à améliorer la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage au cours élémentaire, en mettant l'accent sur l'individualisation, la collaboration et l'adaptation constante pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.

Cependant, il ne faut pas ignorer que les résultats de la recherche auxquels nous sommes parvenus peuvent ne pas être facilement généralisables à d'autres contextes scolaires en raison de la taille de notre échantillon d'une part, puis des variations dans les besoins des élèves ainsi que des pratiques pédagogiques d'autre part. Néanmoins cette étude apporte quelques solutions concrètes pour améliorer l'enseignement et la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage, ce qui est bénéfique pour les systèmes éducatifs.

CONCLUSION, Mémoire n°3 : de M. MAWOUEGNA Agbéyitsi,

La recherche que nous avons menée a pour objectif d'étudier les pratiques de prise en charge des élèves de cours moyens en difficulté d'apprentissage dans les écoles primaires dans le cadre de l'élaboration d'un « catalogue de pratiques contextualisées » à l'usage des enseignants et des formateurs de professeurs d'écoles.

Sur le terrain, il existe des stratégies de remédiation et de prise en charge des élèves en difficultés ; mais ces pratiques ne sont pas toutes efficaces. Les choix méthodologiques qui ont été faits nous amènent à penser celle-ci comme une étude qualitative. Son intention n'est donc pas de présenter des résultats quantitatifs qui auraient peu de sens vu la taille de l'échantillon mais plutôt d'analyser les pratiques différenciées que des enseignants déclarent utiliser dans leur classe et d'apprécier leur efficacité en démontrant non seulement leur impact sur les rendements scolaires mais aussi leur acceptabilité aux yeux de tous les acteurs du système éducatif.

Cette étude a le privilège de faire l'état des lieux de ces pratiques existantes pour proposer aux décideurs du système éducatif togolais des dispositifs à formaliser et à vulgariser à travers des sessions de formation pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.

Pour clore cette recherche, qui, rappelons-le, cherchait à répondre à la problématique suivante : « Comment les enseignants titulaires des classes de CM prennent-ils en charge

les élèves en difficulté pour augmenter leurs chances de réussite dans les écoles primaires de l'IEPP OGOU SUD ? », nous avons émis deux hypothèses : l'efficacité des pratiques de remédiation dépend avant tout de l'aptitude des enseignants à développer une posture réflexive et une attitude bienveillante ; et la responsabilisation de l'équipe enseignante et le partenariat avec la famille sont un facteur de réussite de cet enjeu.

Celles-ci ont été confirmées et les pratiques retenues notamment le tutorat inter classe, le tutorat intra classe et les cours de renforcement ou de rattrapage sont susceptibles d'être davantage analysées probablement sous d'autres angles en vue de leur formalisation à travers des documents de politique sectorielle pour que la formation des enseignants concernés s'en suive au bénéfice des élèves.

Le fait de démocratiser l'accès à l'école pour tous est une bonne chose car cela permet aux élèves issus de milieux défavorisés d'accéder au savoir. Il est donc important qu'elle puisse s'adapter à ces élèves pour que ceux-ci puissent eux aussi apprendre et acquérir des connaissances qui leur seront utiles pour leur avenir.

Nous recommandons que les résultats probants issus cette recherche action soient pris en compte dans l'élaboration des politiques éducatives. Autrement dit, les pratiques identifiées et jugées efficaces doivent faire l'objet de vulgarisation et de généralisation pour que la plupart des enseignants soient formés et motivés afin qu'ils soient disponibles à les mettre en œuvre dans leurs classes. Les formateurs des professeurs d'écoles seront aussi outillés pour orienter leurs apprenants vers ces pratiques de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage.

De quelle manière notre système scolaire pourrait-il s'inspirer d'autres modèles pour améliorer son fonctionnement surtout à travers la prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage ? Telle est la question que nous aurions pu développer par la suite pour approfondir notre recherche.

CONCLUSION, Mémoire n°4 : de M. ASSIAH ESO, *le cas du recours à la langue maternelle ou langue locale pour débloquer une situation d'apprentissage*

En cours ...

Problématique résistante n°2 : Les réseaux scolaires comme outil de priorisation des appuis aux terrains en difficulté

CONCLUSION, Mémoire n°5 : de M. ADJA KOADADE ATA AMEN KODJO,

En cours ...

CONCLUSION, Mémoire n°6 : de Mme AMAYI MAZALO,

Au terme de cette étude sur la problématique des stratégies optimales pour la constitution des réseaux scolaires opérationnels dans l'IEPP Lomé-Ouest, il convient de noter que la

définition et la mise en œuvre d'une ou des stratégies de réseaux scolaires claires et novatrices devient la clé d'un enseignement/apprentissage de qualité qui participe réellement au développement humain, social et économique. Cela exige de l'autorité une volonté et un engagement fermes à doter notre système éducatif des moyens et stratégies pour permettre aux enseignants de mieux fédérer leurs forces afin de maximiser leur potentiel pour offrir aux apprenants une éducation de qualité.

Cette recherche a porté sur 100 écoles des 362 (préscolaires et primaires, publiques et privées confondues) que compte l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire Lomé-Ouest et a pris en compte toutes les zones. Ces écoles appartiennent à des réseaux qui méritent d'être portés sur les fonds baptismaux pour leur plein exercice au profit de la communauté scolaire. Du fait que la formation continue soit à l'enseignement ce que l'oxygène représente aux poumons, ces réseaux scolaires ont besoin d'un suivi-évaluation et d'apports nouveaux par le biais des formations, du recrutement des enseignants mais aussi des autres acteurs et de la technologie. L'accent doit donc aussi être mis sur l'apport des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (NTICE) en présentiel comme en distanciel.

Aussi faut-il assurer la mobilisation de tous les acteurs de la chaîne éducative sur la nécessité de mettre en commun leurs forces et les moyens en vue de rebâtir le chantier éducatif.

Cette étude, centrée surtout sur les enseignants et les réseaux scolaires sans oublier les autres encadreurs, n'a pas pu véritablement insister sur l'impact de ces réseaux sur les performances des élèves, même si cela a été effleuré dans les commentaires. Cependant, nous pensons avoir atteint nos objectifs en proposant des stratégies optimales dans la constitution des réseaux scolaires fonctionnels pour améliorer la qualité de l'éducation dans notre inspection.

Puissent l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'IEPP Lomé-Ouest former une équipe dynamique à l'image celle de football où ils doivent coopérer pour élever notre inspection au rang des meilleures structures éducatives non seulement du Togo, mais du monde entier et que les autres inspections puissent s'inspirer.

CONCLUSION, Mémoire N°7 : M. AGBA Tamouli,

Depuis quelques décennies, le Togo s'est engagé dans une course effrénée vers la qualité de son système éducatif. Dans cette optique, d'importants efforts sont déployés à tous les niveaux pour un fonctionnement résilient des structures éducatives et une efficacité des acteurs de la communauté de l'éducation. Tous ces efforts n'ont qu'une seule finalité : la réussite dans toutes ses dimensions des élèves. Pour parvenir à cette finalité, la part de responsabilité des enseignants au niveau des écoles est primordiale. L'organisation des écoles doit être sans faille, pour permettre aux enseignants de continuer d'apprendre et de se former dans leurs pratiques professionnelles. Le réseau scolaire est une forme d'organisation dont l'objectif est de rendre l'enseignant de plus en plus professionnellement efficace.

Quelles sont les stratégies optimales de constitution de réseaux scolaires dans la région Maritime ? Pour répondre à cette interrogation, nous avons pris le cas de l'inspection des enseignements préscolaire et primaire de l'AVE. Nous avons d'abord exploré la question à travers la documentation à l'aide de la recherche documentaire, de l'entretien avec des personnes ressources, de la recherche sur internet. Ensuite, après avoir construit, testé et stabilisé les outils de collecte de données, nous avons procédé à cette collecte de terrain à l'aide d'un questionnaire auto administré. Enfin, pour approfondir et mieux comprendre certains aspects, nous avons interrogé des acteurs de notre zone d'étude à l'aide d'un guide d'entretien.

Principalement, les résultats de notre enquête ont fait ressortir, dans un premier temps, qu'il n'y a pas de critères spécifiques et universels d'identification des réseaux scolaires plus en difficulté. Le réseau scolaire qu'un acteur désigne comme plus en difficulté n'est pas forcément perçu comme tel par un autre acteur. C'est ainsi que des écoles qui se retrouvent à cheval entre deux (2) réseaux scolaires, sont désignées comme plus en difficulté dans l'un, mais comme moins en difficulté dans l'autre. Dans un deuxième temps, notre recherche a révélé qu'il n'y a pas d'intervention particulière dans les réseaux scolaires plus en difficulté, selon leurs difficultés, pour aider à dissiper celles-ci. En effet, il faut remarquer que des actions de diverses formes et natures se mènent dans les réseaux scolaires. Ce sont des actions identiques qui se mènent partout et au même moment. Ceci ne signifie pas que les réseaux ont les mêmes difficultés, mais ces actions sont décidées et planifiées pour tous ; elles doivent être simplement exécutées. Un autre résultat important de notre recherche est la non prise en compte des besoins des enseignants dans le choix et l'organisation des activités de formation, de renforcement des capacités des réseaux scolaires. Ceci limite la réussite des activités car, si elles ne correspondent pas aux attentes des acteurs, ces derniers seront difficilement motivés et, par conséquent, seront limités dans leur participation et leur engagement.

Le réseau scolaire constitue, dans l'organisation d'un système éducatif en général et dans le système éducatif togolais en particulier, un maillon primordial dont la qualité du fonctionnement participe à la résilience et à la qualité du système éducatif. De ce fait, nous formulons, en guise de recommandations, les points suivants :

- Pour des réseaux scolaires solidement constitués, la base doit être la définition des objectifs clairs. Les acteurs doivent savoir quels sont les objectifs pour lesquels ils sont ensemble et qui les guident. Ainsi, toute initiative et toute action seront suffisamment canalisées pour aboutir aux résultats voulus.
- L'engagement des parties prenantes, telles que les équipes enseignantes, les parents, les élèves, étant indispensable à l'atteinte des objectifs fixés, leur implication dans la constitution des réseaux scolaires est nécessaire. Que tout se fasse avec eux et par eux.
- La collaboration doit être au centre du fonctionnement des réseaux scolaires. Alors des mécanismes doivent être mis en place pour permettre une parfaite collaboration entre les acteurs des réseaux scolaires.
- Pour les enseignants, que la plus grande préoccupation soit leur développement professionnel. Alors, que des programmes soient mis en place pour promouvoir le développement professionnel des enseignants afin de renforcer leurs compétences pédagogiques et favoriser l'innovation.

- Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation afin de mesurer constamment les progrès réalisés au sein des réseaux scolaires par rapport aux objectifs fixés. Ceci permettra éventuellement de procéder aux ajustements si nécessaire.

L'une des limites de notre recherche est celle de nos ressources, notamment le temps et les moyens dont nous avons à notre disposition pour la mener. Ceci explique pourquoi, malgré que notre zone d'étude soit toute la région éducative Maritime, nous n'avons mené notre enquête que sur la seule inspection des enseignements préscolaire et primaire (IEPP) de l'AVE. Soulignons une autre limite, qui serait peut-être la conséquence de la limite précédemment évoquée ; il s'agit de la non abondance d'écrits, d'informations directement liés à notre sujet de recherche, surtout au Togo.

Si l'occasion nous est offerte dans le futur, il serait intéressant d'examiner l'évolution des réseaux scolaires et des stratégies au fil du temps en réponse aux besoins changeants de l'éducation. Il ne serait de moindre importance de porter également un regard scientifique sur les approches innovantes et émergentes pour la constitution des réseaux scolaires telles que l'utilisation de la technologie ou de nouvelles méthodes pédagogiques.

Problématique résistante n°3 : La fonction d'inspecteurs au cœur des enjeux de pilotage de proximité du système éducatif en Afrique

CONCLUSION, Mémoire N°8 de M. M. TCHETCHE Egoulou koudjoukabalo,

L'étude entreprise visait à explorer la mise en relation entre les missions des corps d'encadrement, l'interprétation des données de gestion disponibles et leur utilisation pour piloter le système éducatif. Les résultats obtenus offrent des éclaircissements profonds qui renforcent et confirment nos hypothèses initiales et enrichissent notre compréhension du fonctionnement dynamique du domaine éducatif.

Les résultats mettent en avant l'importance cruciale de l'interprétation éclairée des données de gestion pour éclairer les prises de décision. L'analyse des données peut éclairer les tendances, les lacunes et les réussites du système éducatif, fournissant ainsi une base solide pour des choix stratégiques éclairés. Cependant, cette interprétation nécessite un engagement continu dans la formation et le développement professionnel pour garantir une utilisation efficace et pertinente des données. Les résultats révèlent également que le partage des résultats d'analyses et de recherches entre les différents niveaux de pilotage est un élément essentiel pour une amélioration harmonieuse et coordonnée du système éducatif. Les mécanismes de partage tels que les réunions de coordination, les formations, les plateformes en ligne et les groupes de travail fournissent des espaces propices à l'échange d'idées, à la diffusion des connaissances et au renforcement des meilleures pratiques. Les résultats mettent en lumière la transformation positive induite par les évolutions dans les missions d'inspection, confirmant la troisième hypothèse. Cette évolution vers une approche collaborative, axée sur l'accompagnement et la responsabilisation, favorise une culture de confiance et d'apprentissage mutuel au sein des établissements scolaires. Ces nouvelles missions d'inspection reflètent une compréhension élargie du rôle des évaluateurs, évoluant de l'évaluation externe à un soutien actif à l'amélioration continue.

Cette étude renforce notre perception du pilotage du système éducatif en mettant en avant l'importance de l'interprétation des données, du partage des résultats et de l'évolution des missions

d'inspection. Cependant, il est crucial de reconnaître que ces conclusions ne sont qu'un point de départ. Pour maximiser l'impact de ces découvertes, il convient d'investir davantage dans la formation des acteurs éducatifs, de mettre en œuvre des mécanismes formels pour le partage des résultats et d'encourager des pratiques innovantes d'accompagnement au sein des établissements scolaires.

L'intégration de notre étude à la littérature existante offre un éclairage précieux sur la pertinence de nos résultats au sein du paysage éducatif plus large. En combinant nos découvertes avec les perspectives antérieures, nous renforçons la crédibilité et l'impact de notre étude, tout en ouvrant de nouvelles voies pour la recherche future et l'amélioration continue de la qualité de l'éducation. Cette étude soulève également des questions fascinantes pour la recherche future. Comment pouvons-nous mieux soutenir l'interprétation des données de gestion pour des prises de décision plus efficaces ? Comment pouvons-nous optimiser les mécanismes de partage des résultats pour une diffusion encore plus efficace des bonnes pratiques ? Comment les évolutions dans les missions d'inspection peuvent-elles être mises en œuvre de manière plus systématique et bénéfique ? Ces interrogations ouvrent la voie à des explorations ultérieures passionnantes qui peuvent contribuer de manière significative à l'amélioration continue du système éducatif.

CONCLUSION, Mémoire n°9 de M. NABEDE Pouwèdèou,

En conclusion, la transition des pratiques de reddition de comptes vers une dynamique de partage des analyses dans le contexte de l'encadrement de proximité en éducation représente un virage significatif vers une gouvernance plus participative, éclairée et orientée vers l'amélioration continue. Cette évolution s'appuie sur des fondements théoriques solides, tels que le leadership éducatif transformationnel, le concept de leadership distribué et la valorisation de l'apprentissage organisationnel.

L'évolution de la reddition de comptes vers le partage des analyses répond aux besoins actuels de l'éducation, caractérisés par la complexité des défis pédagogiques et la nécessité d'adapter les pratiques aux réalités locales. Elle repose sur la conviction que la prise de décision informée et la recherche de solutions nécessitent une approche collective, où les acteurs d'encadrement de proximité, les enseignants et les élèves sont impliqués dans un dialogue constructif.

Toutefois, cette transition n'est pas dénuée de défis. Elle exige un changement culturel profond au sein des établissements scolaires, une redéfinition des rôles et des responsabilités, ainsi qu'une évolution des pratiques de collecte et d'analyse des données. Les obstacles organisationnels, les résistances au changement et la nécessité de développer des compétences en analyse des données sont autant d'aspects à prendre en compte dans cette démarche.

En embrassant cette nouvelle approche, les établissements scolaires ont la possibilité de créer des espaces de dialogue enrichissants, de renforcer la collaboration entre les différents niveaux de pilotage et de favoriser un apprentissage organisationnel dynamique. La valorisation des analyses qualitatives et quantitatives offre une vision plus complète des réalités éducatives, et permet d'orienter les actions d'amélioration en fonction des besoins réels des enseignants et des élèves.

En définitive, le passage de la reddition de comptes au partage des analyses représente une opportunité d'instaurer une culture de responsabilité mutuelle et de co-construction au sein du système éducatif. Cette évolution traduit un engagement envers l'amélioration continue, la réflexion critique et l'alignement des actions sur les objectifs éducatifs. À mesure que les établissements scolaires s'engagent dans cette voie, il est essentiel de rester ouvert aux ajustements,

d'apprendre des expériences et de cultiver une approche adaptative pour concrétiser pleinement les avantages de cette nouvelle dynamique de gouvernance éducative.

CONCLUSION, Mémoire n°10 de M. GNASSINGBE Abli Pyalo Boyohèwa,,

Dans le cadre de cette recherche, nous avons entrepris une démarche basée sur la recherche-action visant à explorer la transition des pratiques de reddition de comptes vers une dynamique de partage des analyses dans le contexte de l'encadrement de proximité en éducation. Cette transition a été examinée sous l'angle des facteurs qui influencent la réussite scolaire, et les résultats obtenus ont des implications significatives pour l'amélioration de l'éducation. Rappelons que notre démarche a consisté en un dialogue collaboratif avec chaque groupe scolaire, permettant de co-construire des constats fondés sur des facteurs clés. Ces facteurs incluent le calendrier scolaire, le manque de cantine scolaire, l'absentéisme des enseignants, le travail rémunéré des enfants et les dérives addictives des écrans numériques. Ces éléments ont été identifiés comme des obstacles potentiels à la réussite scolaire et ont été associés aux inégalités socio-économiques. Nos résultats indiquent que la prise en compte de ces facteurs est essentielle pour comprendre les disparités de réussite scolaire. Les défis liés à la disponibilité des enseignants, les inégalités d'accès aux ressources et les obstacles technologiques méritent une attention particulière dans les efforts visant à améliorer l'équité et la qualité de l'éducation.

En termes de recommandations, il est impératif de repenser les politiques éducatives et les pratiques pédagogiques pour tenir compte de ces réalités diverses. La transition des pratiques de reddition de comptes vers une dynamique de partage des analyses doit être encouragée, en reconnaissant la nécessité de personnaliser les approches en fonction des besoins spécifiques de chaque école. Les solutions pourraient inclure des interventions ciblées pour réduire l'absentéisme des enseignants, des programmes de soutien aux élèves qui travaillent en dehors de l'école, et des stratégies pour gérer de manière plus équilibrée l'utilisation des écrans numériques.

Cependant, il est important de noter que cette recherche comporte certaines limites. Les résultats sont basés sur des contextes spécifiques et ne peuvent pas être généralisables à toutes les régions ou toutes les écoles. De plus, la mesure de l'impact de ces facteurs sur la réussite scolaire peut être complexe et multifactorielle.

Enfin, cette recherche ouvre la voie à des perspectives futures passionnantes. Elle souligne l'importance de poursuivre l'étude des disparités éducatives et de développer des approches adaptatives pour y parvenir. Des études complémentaires pourraient explorer en détail l'efficacité de différentes interventions et politiques éducatives visant à améliorer l'équité. De plus, l'analyse des facteurs technologiques et socio-économiques en constante évolution dans le contexte éducatif demeure un domaine de recherche en développement.

En définitive, cette recherche met en évidence la nécessité d'une approche éducative plus nuancée, sensible aux besoins spécifiques des élèves et des écoles. En prenant en compte les facteurs identifiés et en s'appuyant sur le dialogue et la collaboration, l'éducation peut progresser vers une gouvernance plus participative, éclairée et équitable, contribuant ainsi à l'épanouissement de tous les apprenants.
